



Paris, le 27 février 2017

Madame Marisol TOURAINE
Ministère des Affaires Sociales et de la
Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Lettre recommandée avec AR

Objet : Grève nationale de la filière IADE

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le **Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes** invite toute la profession à la grève nationale le mardi 07 mars 2017.

Cet appel concerne l'ensemble de la filière, à savoir tous les infirmiers-anesthésistes diplômés et étudiants, les cadres et les cadres supérieurs infirmiers-anesthésistes relevant :

- des établissements visés par la loi N°86-33 du 9 janvier 1986
- des établissements sanitaires et sociaux privés participant au service public hospitalier
- des établissements de santé privés.

Nos revendications essentielles portent sur :

- un corps professionnel spécifique de toute la filière (IADE, IADE-Cadre et IADE-Cadre Supérieur) dans la fonction publique hospitalière,
- un bornage indiciaire conforme à une profession master bac+5 et conforme à nos responsabilités et nos contraintes professionnelles, avec répercussion sur le secteur privé non lucratif,
- la prise en compte de la pénibilité de la profession d'infirmier-anesthésiste.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Marc SERRAT
Président du SNIA